



A COMPTER DU 20 JUIN 2022, LES HORAIRES DE VOTRE CCAS CHANGENT
L'OUVERTURE AU PUBLIC SE FERA UNIQUEMENT LE MATIN DE 9 H à 12 H
- LE MARDI, MERCREDI, JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI

LES APRES-MIDI SERONT CONSACRES AUX ACCUEILS TELEPHONIQUES OU D'URGENCE
AINSI QUE POUR LES CONSTITUTIONS DES DOSSIERS SUR RENDEZ-VOUS

L'Adjoint Délégué
à l'Action Sociale,
Vice-Président du Conseil
d'Administration du CCAS


Alain BERNARD



Le Maire,
Président du Conseil
d'Administration du CCAS


Louis-Pascal LEBARGY